

## PROJETS ET PROGRAMMES

Le REFJ a développé un large éventail de projets et de programmes destinés à satisfaire les besoins en formation des juges, procureurs et formateurs judiciaires européens à tous les stades de leur carrière, de la formation initiale à la formation continue.

### Programme d'Echanges

Le Programme d'Echanges est l'activité phare du REFJ. Il permet aux juges, aux procureurs et aux formateurs judiciaires de toute l'Europe d'effectuer des échanges de courte ou de longue durée ainsi que des visites d'étude auprès des tribunaux, parquets et institutions de formation judiciaire des États membres de l'UE, mais aussi auprès de certaines institutions européennes.

### AIAKOS

Le programme AIAKOS s'adresse aux futurs et jeunes magistrats. Il leur donne la possibilité de découvrir les systèmes judiciaires et les programmes de formation en vigueur dans d'autres États membres de l'Union européenne, d'apprendre à utiliser les instruments de coopération judiciaire, ainsi que de nouer des liens professionnels qui leur seront utiles tout au long de leur carrière.

### Catalogue

Le REFJ compile un catalogue reprenant toutes les activités de formation organisées par ses membres. Plus de 200 formations couvrant un large éventail de domaines sont ainsi proposées chaque année à la magistrature européenne.

### Catalogue+

Le Catalogue+ vise à optimiser certaines formations déjà proposées par les membres du REFJ en finançant la participation de magistrats étrangers à ces activités et leur interprétation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des magistrats européens et couvrent différents domaines du droit, parmi lesquels les droits fondamentaux, le droit pénal et le droit civil.

### Programme « Justice pénale »

Face au nombre croissant d'affaires comportant une dimension transnationale, le programme « Justice pénale » du REFJ propose aux magistrats européens des séminaires de formation sur mesure dans le domaine du droit pénal. Ces séminaires adoptent une approche d'apprentissage par la pratique en vue de proposer des sessions pragmatiques et dynamiques.

### Droit civil

Le programme « Droit civil » a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels de la justice de l'UE en leur proposant des séminaires portant sur la coopération judiciaire en matière civile ainsi que sur un large éventail de sujets liés au droit civil (droit de la famille, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, responsabilité civile, droit des biens, droit commercial et droit des contrats).

### Droit administratif

Le programme « Droit administratif » s'efforce de concevoir et de mettre en œuvre des formations de qualité dans un grand nombre de domaines, parmi lesquels la législation de l'UE en matière d'asile, de droits de l'homme, de fiscalité et d'environnement.

### Programme linguistique

Le programme linguistique du REFJ est destiné à former les magistrats de l'UE à la terminologie anglaise et française applicable à différents domaines du droit. Cette formation adopte une méthodologie interactive en petits groupes s'appuyant sur la présence simultanée de formateurs, d'un expert linguistique et d'un expert juridique.

### THEMIS

Le très acclamé concours THEMIS, qui s'adresse aux futurs magistrats de l'UE en cours de formation initiale, est avant tout l'occasion de lancer des discussions, de partager des valeurs communes, d'échanger des expériences, de discuter de nouvelles perspectives et de mettre en pratique les compétences judiciaires acquises.

### Méthodes de formation judiciaire

Les activités relatives aux méthodes de formation judiciaire ont pour but d'encourager l'échange de bonnes pratiques judiciaires entre les professionnels de la justice et d'établir de nouvelles approches pour la fourniture de formations et la transmission de connaissances aux juges et procureurs européens.



## Le Réseau européen de formation judiciaire

ACTIVITÉS, AMBITIONS, VISION STRATÉGIQUE ET PROGRAMMES DU REFJ

Association internationale sans but lucratif, le REFJ est la plateforme et le promoteur principal du développement, de la formation et de l'échange des savoirs et des compétences des juges et procureurs européens

Pour en savoir plus :  
Consultez le site web du REFJ  
[www.ejtn.eu](http://www.ejtn.eu)

Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)  
123, rue du Commerce, B-1000 Bruxelles  
Tél. : +32 2 280 22 42 | Fax : +32 2 280 22 36



Avec le soutien financier du programme « Justice » de l'Union européenne



## À PROPOS DU REFJ

Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) rassemble les institutions de formation judiciaire de tous les États membres de l'Union européenne (UE) et défend les intérêts de plus de 120 000 juges, procureurs et formateurs judiciaires européens.

Son objectif est de favoriser l'émergence d'un espace européen de justice et de promouvoir la reconnaissance et la confiance mutuelles entre les systèmes judiciaires et les praticiens.

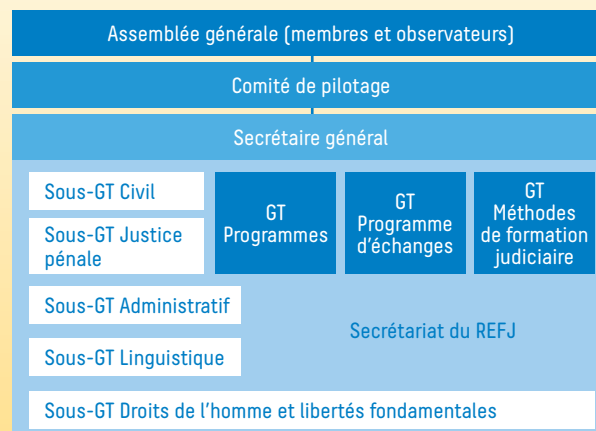
## SES ACTIVITÉS COMPRENNENT :

- La coordination du réputé programme d'échanges ainsi que des visites d'étude auprès des organismes judiciaires européens
- La mise en œuvre d'un large éventail d'ateliers et de séminaires de formation reconnus
- La facilitation de la participation des juges et procureurs aux programmes de formation d'autres états membres
- La promotion des nouvelles possibilités de formation judiciaire, des bonnes pratiques, ainsi que des méthodes et outils de formation
- L'élaboration de normes et de programmes de formation judiciaire faisant autorité
- La promotion de la coopération et de l'échange d'informations entre le REFJ et ses membres, observateurs et partenaires
- La défense des enjeux liés à la formation judiciaire dans l'UE

## GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

La gouvernance et le fonctionnement du REFJ, qui visent à favoriser la démocratie interne et à stimuler la coopération, sont assurés par plusieurs organes :

- L'Assemblée générale est composée des représentants de toutes les institutions membres et est convoquée annuellement
- Le Comité de pilotage comporte 9 membres élus et se réunit cinq fois par an
- Le Secrétaire général est un juge/procureur détaché chargé de superviser la gestion quotidienne du Réseau avec le soutien du Secrétariat permanent, basé à Bruxelles
- Les groupes de travail (GT) et sous-groupes de travail (sous-GT) s'occupent de planifier et de mettre en œuvre les programmes dans leur domaine respectif
- Le REFJ compte 35 institutions membres représentant les 28 États membres de l'UE, ainsi que de nombreux observateurs et partenaires



## AMBITIONS

- En 2017, quelques 5 250 juges, procureurs et formateurs judiciaires participeront aux diverses activités internationales de formation organisées par le REFJ
- La même année, plus de 2 500 participants prendront part aux échanges judiciaires et visites d'étude proposées par le Réseau
- Depuis 2006, le REFJ a offert plus de 140 000 jours de formation
- L'importance fondamentale du REFJ dans le domaine de la formation judiciaire européenne continue à être reconnue par le Conseil de l'Union européenne\*

\* Conclusions du Conseil « La formation des praticiens du droit : un outil essentiel pour consolider l'acquis de l'UE » (2014/C443/04)

*"Au niveau de l'UE, le REFJ est le mieux à même de coordonner, grâce aux membres du réseau, des actions nationales de formation et d'élaborer une offre de formations transfrontières à l'intention des juges et des procureurs."*

Conseil de l'Union européenne,  
le 4 décembre 2014

## VISION STRATÉGIQUE

Le REFJ est déterminé à poursuivre sur sa lancée de croissance et de succès grâce à une stratégie visant spécifiquement à :

- Renforcer la confiance mutuelle entre les magistrats européens
- Améliorer la connaissance du droit de l'UE
- Accroître la qualité de la formation judiciaire dans l'UE
- Renforcer le profil européen des jeunes juges et procureurs
- Intensifier la mise en réseau des systèmes judiciaires
- Promouvoir la coopération judiciaire
- Soutenir l'indépendance judiciaire